



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 75507

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les difficultés actuelles que rencontre le secteur médico-social dans le département du Pas-de-Calais. De très nombreuses personnes handicapées du Pas-de-Calais ne disposent pas de structure susceptible de les accueillir et en mesure de leur offrir des solutions éducatives et médicales adaptées. A ce jour, 4 000 enfants, adolescents et adultes handicapés ne peuvent être accueillis faute de structures adaptées sur notre département. Le groupement des organismes gestionnaires des établissements médico-sociaux du Pas-de-Calais sollicite la mise en place d'un plan de rattrapage sur cinq ans afin de mettre un terme aux disparités qui subsistent dans le département du Pas-de-Calais. Il lui demande les suites qu'elle compte réserver à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75507

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2072